



Association pour la Protection du Lac-à-la-Tortue
Assemblée Générale Annuelle des membres

Procès verbal AGA No 1819-G01
Samedi 6 juillet 2019 à 10 h00 tenue
à la salle Carmel-Paquin derrière la
bibliothèque 1082, ch. de la Vigilance

1- Ouverture de l'assemblée

1.1- Présentation de l'animateur-trice de l'assemblée

Madame Kathy Béliveau, présidente actuelle de l'APL sera l'animatrice de cette réunion et monsieur André Guérin, secrétaire actuel sera le secrétaire de l'assemblée. Ces deux fonctions sont en règle selon les articles 25 et 26 de nos règlements.

1.2- Quorum

Kathy Béliveau, Chantal Pétrin, François Boivin, Jacques Laliberté, Francine Koenig, Louise Bhérier, Robert Houle et André Guérin, tous-tes membres du CA actuel 2018-2019 ainsi que 19 membres en règle de l'APL.

Selon l'article 22 de nos règlements les membres présents forment le quorum.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour nous est présenté à l'écran et a été reçu par tous les membres. Josée Lafontaine propose son adoption et Réginald Sauvageau appuie cette proposition adoptée à l'unanimité.

3- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 juillet 2018.

L'adoption de ce procès-verbal reçu par les membres est proposée par Ginette Cosette et appuyée par Robert Houle présents à cette assemblée et acceptée à l'unanimité.

4- Rapport du conseil d'administration

4.1 Rapport de la présidente.

4.1A-Le plan directeur du lac n'est pas surtout un document mais une démarche pour identifier des actions et proposer des projets. Cette année notre comité environnement en particulier Kathy et des membres de la Ville et de la SAMBBA, qui est responsable de l'aménagement du Bassin versant de la rivière Batiscan ont mis beaucoup de temps et présenteront leurs travaux à l'automne prochain.

4.1B- Ce plan directeur va toucher aux analyses de l'eau du lac, également au marais filtrant près de la Plage idéale, à l'écoulement de notre lac, ainsi qu'aux différentes entrées d'eau dans notre lac, sans oublier les bandes riveraines. Ce sont là quelques sujets qui seront traités dans le plan directeur.

4.1C- Nous avons mis sur pied cette année un comité que nous avons nommé « Milieu de vie ». Ce comité se penche sur un projet de quai flottant au milieu de lac. Ils sont entrain de produire une carte touristique, autofinancée qui présentera les différents commerces autour du lac avec l'ensemble des rues et leurs noms. On veut ainsi aider à créer un sentiment d'appartenance. On voudrait également avoir la possibilité de fournir à tous la qualité de l'eau pour la baignade dans certains secteurs. Une réunion sera organisée bientôt pour connaître vos opinions sur ce qui devrait se faire à la Plage idéale.

4.2 Rapport de la trésorière.

4.2A- D'abord il faut savoir que compte tenu du changement de date de notre année financière décidé l'an passé, notre année financière actuelle couvre la période du 1^e juillet 2018 au 30 avril 2019.

4.2B- Nous avons monté un projet dans le cadre du budget participatif présenté par la Ville lors de la présentation du budget annuel de la Ville. Ce projet sera approuvé par les citoyens-nes à une date qui sera annoncée par la municipalité.

4.3- État de notre situation financière à ce jour.

État des revenus et dépenses | 1^{er} juillet 2018 au 30 avril 2019

Revenus	2018-2019
Adhésions	\$910
Annonces et commandites	\$450
Dons	\$0
Pancartes	\$0
Subventions	\$0
Autres (loc. salle et remb. chéquier)	854,08
Total des revenus	\$2 214,08



État des revenus et dépenses | 1^{er} juillet 2018 au 30 avril 2019

Dépenses	2018-2019
Adhésions et colloques	\$75
Cadeaux et dons	\$104,59
Café, lait, repas et autres	\$13,08
Frais de distribution	\$400
Frais d'institution financière	\$29,50
Locations de salle	\$300
Papeterie et articles de bureau	\$223,30
Régistre des entreprises	\$52,70
Frais paypal	\$9,44
Site Web	\$130
Autres (Clapotis, café rencontre)	\$1 019,08
Total des dépenses	\$2 356,69



Association pour la
PROTECTION du
Lac-à-la-tortue

Résumé	
Montant de l'encaisse au 1^{er} juillet 2018 (-20\$ chèque pas passé)	\$5 109,96
Revenus 2018-2019	\$2 214,08
Dépenses 2018-2019	\$2 356,69
Montant de l'encaisse au 1^{er} mai 2019	\$4 947,35



Bilan des actifs au 30 avril 2019

Actifs à court terme 2018-2019		
	Petite caisse	
	Caisse populaire-Part social	5,00 \$
	Caisse populaire-Compte opération	4 947,35 \$
	Compte à recevoir	
	Total des actifs à court terme	4 952,35 \$
Actifs à long terme 2018-2019		
	Ordinateur	200,00 \$
	Projecteur	200,00 \$
	chaloupe, moteur, remorque	6 020,79 \$
	Total des actifs à long terme	6 420,79 \$
	Total des actifs	11 373,14 \$



5- Période de questions des membres.

5A- Des questions sont venues concernant la hauteur de l'eau dans le lac. On a indiqué que dans le cadre du Plan directeur en préparation, il va être question du barrage de la décharge.

5B- Des questions sur l'état de la décharge du lac et la nécessité de la nettoyer. C'est une autre question qui est débattue avec le plan directeur. Mais le ministère est chatouilleux sur les nettoyages des cours d'eau.

5C- On remarque que les opinions sur le lac dans les médias publics sur le net sont souvent négatives. En effet il faudrait s'impliquer davantage pour y apporter plus d'éléments positifs.

5D- Certains-nes membres se questionnent sur le type d'embarcations qui devraient être permis ou défendu sur le lac. Les opinions sont partagées.

5E- On se questionne sur ce qui adviendra du terrain qui était utilisé pour le patinage les années passées. Nous avons appris que c'est un terrain privé qui est peut-être à vendre. Alors il faudrait être attentif à ce qu'il peut arriver.

5F- Comme élément très positif, on doit savoir que d'après les tests de l'eau du lac, il s'avère quelle est actuellement de plus en plus claire.

6- Élection des membres du conseil d'administration.

6.1 Choix d'un président ou présidente d'élection.

6.1A- Puisque la présidente de la réunion est elle-même en élection cette année c'est la trésorière qui sera présidente d'élection. Tous les membres présents sont d'accord.

6.1B- Le secrétaire de l'assemblée sera le secrétaire de l'élection. Tous et toute sont d'accord.

6.2 Ouverture de la période de mise en candidature.

Sept postes sont en élection en 2019 soit 6 pour un mandat de 2 ans au siège no 1, no 3, no 5, no 7, no 9, et no 11 et un siège no 2 pour 1 an.

6.3 Personnes qui détenaient des sièges devenus vacants.

6.3A- Kathy Béliveau se présente. Elle est actuellement présidente. Elle termine son mandat.

6.3B- François Boivin se présente. Il est actuellement au comité Évènements et commanditaires ainsi qu'au comité Milieu de vie. Il termine son mandat.

6.3C- Henriette Paquin démissionnaire, ne se présente pas. Elle était adjointe à la trésorerie. Elle terminait son mandat cette année.

6.3D- Francine Koenig se présente. Elle était membre du comité communication et celui d'évènements et commandites. Elle termine son mandat.

6.3E- Louise Bhérer se présente. Elle était membre du comité Bénévoles et recrutement. Elle termine son mandat.

6.3F- Jacques Laliberté se présente. Il était membre du comité Environnement. Il termine son mandat.

6.3G- André Guérin ne se présente pas. Il est démissionnaire. Il était secrétaire. Il terminait son mandat l'an prochain.

Sept sièges sont ainsi à combler. Les personnes élues décideront entre elles qui aura le mandat pour un an.

6.4 Mise en candidature

6.4A- Selon l'article 33 de nos règlements généraux le nombre de personnes au conseil d'administration doit être d'un minimum de trois personnes et un maximum de dix-sept. C'est le Conseil d'administration qui décide du nombre en tout temps selon les nécessités présentes. Actuellement le nombre est de 11 personnes dont 4 sont en cours de mandat et 7 sièges sont en l'élection dont 6 pour 2 ans et 1 pour un an.

6.4B- S'il y a moins que 11 candidats qui acceptent d'être mis en candidature ou plus que 11 le Conseil d'administration peut décider que compte tenu des circonstances présentes le nombre de membres au CA soit modifié comme nous l'avons fait en juin 2017.

6.5 Propositions de mises en candidature

Sylvain Frigon est mis en candidature par Ginette Cossette

François Boivin est mis en candidature par Robert Houle.

Louise Bhérier est mise en candidature par Josée Lafontaine

Kathy Béliveau mise en candidature par Louise Bhérier

Jacques Laliberté mis en candidature par Kathy Béliveau

Francine Koenig mise en candidature Madeleine Rainville

Josée Lafontaine mise en candidature par Louise Duguay

Jean Frigon mis en candidature par Sylvain Frigon.

Jean Frigon n'étant pas présent à l'assemblée, tous les membres présents acceptent exceptionnellement que cette mise en candidature soit acceptée si Jean Frigon accepte cette candidature dans quelques jours.

La présidente d'élection demande à chacun et chacune présent-te si elle accepte d'être mis en candidature. Tous et toutes acceptent.

La présidente déclare que ces sept personnes sont élue membre du Conseil d'administration de notre organisme.

7- Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Robert Lynch appuyée par Réjean Sauvageau et résolue à l'unanimité.



André Guérin
secrétaire